



## **Un renouvellement pour les familles de classe moyenne et les étudiants de l'Ontario** **Rédigé par Glen Murray**

La course à la direction du Parti libéral de l'Ontario s'intensifie et les Ontariens s'attendent, à juste titre, d'écouter aux prétendants au poste de chef — et de premier ministre — afin d'en savoir plus sur leurs plans.

Je compte mettre en œuvre un plan de renouvellement — nous avons parcouru beaucoup de chemin, nous avons de meilleures écoles, davantage d'hôpitaux, un raccourcissement des temps d'attente et une amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Toutefois, le moment est venu d'aller vers l'avant — et deux des grandes démarches que j'avance sont une réduction d'impôts pour la classe moyenne ainsi qu'un programme d'études universitaires ou collégiales sans mise de fonds initiale.

Les gens que je rencontre — des Ontariens et Ontariennes de classe moyenne qui travaillent très fort — veulent savoir comment épargner pour leur retraite dans une économie où les difficultés ne cessent d'apparaître. Ils aimeraient également savoir ce qu'ils leur resteront dans les poches après avoir envoyé leurs enfants à l'école.

Les baisses d'impôts pour la classe moyenne que j'ai soulignées dans mon plan, ainsi que les frais de scolarité universitaire ou collégial sans mise de fonds initiale, permettront à répondre aux questions que se posent ces familles ontariennes et il est important de noter que ces deux programmes sont abordables dans les limites fiscales présentes en Ontario.

Aujourd'hui 40 % des familles ontariennes ayant des enfants ont un revenu unique. La moitié d'entre elles sont des familles monoparentales. Mon plan de réduction d'impôts pourrait rapporter jusqu'à 500 \$ de plus pour les familles de quatre remportant 70 000 \$ et plus de 200 \$ pour les familles monoparentales avec un jeune enfant en garderie gagnant 35 000 \$.

Mon plan fonctionnerait en modifiant le système que nous avons à l'heure actuelle. Les déductions de REER et de frais de garde d'enfants seraient converties en subventions.

Pour plusieurs Ontariens, souvent ceux dans le besoin, ces déductions ne valent presque rien en ce moment. Pour de nombreux Ontariens de classe moyenne — tels que des enseignants, des infirmiers, des pompiers et des gens de métier — d'autres déductions peuvent réduire ou même éliminer entièrement la valeur des déductions pour frais de garde d'enfants et déductions de REER.

Je veux remplacer les déductions actuelles du Régime enregistré d'épargne-retraite par une subvention égale à 15 % de vos contributions à votre REER.

Pour neuf Ontariens sur dix remportant jusqu'à 80 000 \$, cette subvention de 15 % signifierait de meilleures retenues comparées à leurs retenues en ce moment même.

En effet, sur le plan fiscal, mes propositions sont neutres — elles remplaceraient un ensemble d'avantages au contribuable avec un ensemble plus juste et celui-ci toucherait un plus grand nombre de familles ontariennes.

Actuellement, les déductions de REER valent 2,1 milliards \$ en impôts perdus à la trésorerie de la province de l'Ontario. Mon plan remplacerait ces déductions avec des subventions qui atteindraient 2 milliards \$ — épargnant 100 millions \$ à la trésorerie provinciale.

Je remplacerais également la déduction de frais de garde d'enfants par une concession remboursable de frais de garde d'enfants de 10 %.

Aujourd'hui, les frais de garde d'enfants signifient 195 millions \$ de perte de taxes à la trésorerie. Mon plan remplacerait ces déductions avec des subventions qui atteindraient 187 millions \$ — soit 8 millions \$ d'économies.

En Ontario, plus de 8 familles sur 10 ayant des frais de garde d'enfants s'en sortiraient mieux.

Des frais de scolarité universitaire ou collégial sans mise de fonds initiale atteindraient un plus grand nombre de familles et d'étudiants en Ontario.

Mon plan pour étudiants serait la prochaine étape — un renouvellement si je puis dire — un plan qui prend appui sur le Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario qui a été adopté avec grand succès après notre élection en 2011.

Pourtant, même avec une réduction de 30 % des frais scolaire, les études postsecondaires peuvent s'avérer difficiles grâce à de lourdes dépenses initiales. Mon programme de frais de scolarité sans mise de fonds initiale faciliterait le financement et les conditions de l'emprunt pour poursuivre des études.

Au lieu de payer immédiatement, de leurs propres efforts, les étudiants seraient en mesure de choisir d'emprunter jusqu'à 4 000 \$ par an pour les frais de scolarité collégiale ou jusqu'à 7 000 \$ pour les frais de scolarité universitaires de premier cycle.

Rien ne serait à rembourser jusqu'à ce que les étudiants obtiennent un bon emploi après l'obtention de leur diplôme.

Après avoir terminé leurs études, le remboursement des prêts et le taux d'intérêt appliqué seraient dégressifs, en fonction de leur revenu après l'obtention du diplôme. Je voudrais aussi créer des stimulants fiscaux afin que les employeurs puissent assumer l'endettement des étudiants.

Les prêts seraient exempts d'intérêts pendant vos études et durant les 12 mois qui précèdent l'obtention de votre diplôme, mais aussi exempts d'intérêts à l'incidence d'un congé de maternité ou de paternité. Les prêts seraient radiés si vous deveniez invalide de façon permanente ou en raison de circonstances, vous n'étiez pas en mesure de rembourser les prêts après 25 ans.

Des frais de scolarité universitaire ou collégial sans mise de fonds maintiendraient le financement de notre système d'enseignement secondaire là où il le faut. C'est une façon particulière de financement et non un programme de subvention qui coûterait à la trésorerie provinciale.

À l'heure actuelle, l'Ontario dépense 335 millions \$ sur des crédits d'impôts provinciaux pour les frais de scolarité et d'éducation. Cela suffirait à payer les frais de financement pour mon programme de frais de scolarité sans mise de fonds initiale.

Et mieux encore, mon plan délaie la période de paiement dans la vie des étudiants et de familles jusqu'à ce qu'ils peuvent mieux se le permettre.

Il s'agit d'un système de frais de scolarité qui fonctionne dans d'autres pays et il pourrait aussi fonctionner ici — dans le cadre d'un renouvellement en Ontario.

-30-

*Glen Murray, ancien ministre de l'Ontario sous titre de la Formation et des Collèges et Universités, s'est lancé dans la course à la direction du Parti libéral de l'Ontario.*